

MAIRIE

DE



rue Général de Gaulle
09400 SURBA
Tél. 05 61 05 88 57
commune@mairie-surba.fr

**COMPTE RENDU DE LA
REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

REUNION du 21 août 2020

Le 21 août 2020 à 20h 30, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur AYCHET Henri, MAIRE DE SURBA.

Membres présents : Mmes BABY Maryline, JASPARD Eliane, MARTIN-PIVATO Gisèle, TESTA Marie-Thérèse,

Mrs AMARDEILH Dominique, AYCHET Henri, MIONI Christophe, PALACIOS Christophe.

Membres absents : Mmes BILERI Conception, FOURNIE Sonia, Mr MARROT Georges.

Procurations : Mme FOURNIE Sonia à Mr AYCHET Henri, Mme BILERI Conception à Mr AMARDEILH Dominique – Mr MARROT Georges à Mme MARTIN Pivato.

Date de la convocation : 17/08/2020

Secrétaire : Mme JASPARD Eliane.

Le quorum étant atteint, Mr le Maire ouvre la séance ;

- **Approbation du dernier compte rendu,**
 - Approuvé à l'unanimité.

- **Prêt pour travaux de voirie,**

Madame MARTIN-PIVATO Gisèle rappelle au conseil municipal la nécessité de faire un emprunt de 100 000 euros pour des travaux de voirie (prévu sur le budget 2020). Sur les 4 banques contactées, seul le Crédit Agricole a répondu et propose un prêt sur une durée de 10 ou 15 ans. Après concertation, 10 votes pour un prêt sur 15 ans - 1 vote pour 10 ans.

- Il sera donc effectué un prêt de 100 000. 00 €
- Sur une durée de 15 ans
- Taux : 1.30 %.
- Règlement trimestriel,
- Commissions et frais 150 €.

- **Projet sur les finances présenté par Gisèle MARTIN-PIVATO,**

Madame MARTIN-PIVATO fait le point sur les finances qui à ce jour sont satisfaisantes. La réalisation de l'emprunt permettra de nombreux travaux à venir.

- **Subventions pour associations,**

Pour cette année un peu particulière, les membres du conseil ont étudié chaque association et ont figé pour certaines les deux mois de confinement, et d'autres n'ont pas été renouvelées.

Aéro modélisme	80 €
Amicale des Secours	200 €
Association Chasse	250 €
Foyer Rural	800 €
Comité des Fêtes	3750 €
Histoire et Patrimoine	200 €
Honneur et Patrie	40 €
Autour du Sédour	250 €
(nouvelle association)	

Pour 2021, chaque association devra transmettre une demande de subvention en joignant le compte rendu de l'Assemblée Générale de l'année passée avec le bilan financier.

- **Désignation délégués commissions communauté de commune,**

La communauté de communes a souhaité composer un bureau de 8 commissions et sous commissions accessibles aux conseillers municipaux. 2 représentants par commune et par commission :

- **Politique Sociale et Développement** : Eliane Jaspard et Marie Thérèse Testa
- **Politique Educative Locale** : Maryline Baby
- **Cadre de vie** : Sonia Fournié, Conception Bileri
- **Structure et développement touristique** : Christophe Mioni
- **Travaux et thermalisme** : Marie-Thérèse Testa et Dominique Amardeilh
- **Communication et promo du territoire** : Christophe Palacios et Eliane Jaspard
- **Aménagement du territoire et mobilité** : Georges Marrot
- **Sous commission urbanisme** : Henri Aychet et Gisèle Martin-Pivato
- **Economie Finances Administration** : Gisèle Martin-Pivato et Sonia Fournié

- **Désignation délégué CNAS,**

Le délégué CNAS (comité national d'action sociale - Service d'aide à l'action sociale au sein des collectivités territoriales) sera Henri Aychet.

- **Programme travaux DETR,**

Sont prévus :

- Le goudronnage parking du 19 mars et marquage des emplacements
- Le goudronnage rue du 8 mai
- L'aménagement de la salle des fêtes (attente de devis)

- **Informations diverses,**

- Les cloches de l'église St Nicolas sonnent à nouveau.
- Devis demandé pour le réglage de l'horloge de la Chapelle.
- Les barrières de sécurité en bois pour le foyer et l'espace de jeux pour enfants sont commandées.

- **Vente maison LOZES,**

La maison Lozes a été vendue à la famille Aynié. Le dossier a été transmis à la Sté CATHAR'ACT pour la rédaction de l'acte qui sera réglé par l'acquéreur.

- **Commission travaux**

Les arbres sur le talus de la Forge d'en Haut ont séché et doivent être coupés rapidement. Des devis vont être demandés aux élagueurs de la commune.

- **Régularisation classement Voirie Communale,**

Le conseil municipal a constaté qu'un certains nombres de voies sont classées dans la voirie communale. Une régularisation sera nécessaire.

- **Délibération pour la motion EDF contre le projet HERCULE,**

Suite au Conseil Communautaire du 16 janvier le Maire informe le conseil municipal sur la motion EDF et le projet HERCULE qui vise à scinder l'entreprise publique en deux entités d'ici à 2022. Ce qui abouti en définitive au démantèlement de notre modèle énergétique français.

- Après en avoir délibéré, le conseil municipal s'oppose à l'unanimité au projet HERCULE.

• **Délibération pour les nouveaux statuts de la Communauté de communes,**

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que le Conseil Communautaire du Pays de Tarascon réuni le 16 janvier 2020 à Quié, s'est prononcé favorablement pour compléter les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon de la manière suivante :

- Construction, entretien et gestion de l'ensemble immobilier nécessaire à la brigade de gendarmerie du Pays de Tarascon.
- Elaboration, coordination et animation d'un Contrat Local de Santé à l'échelle du Pays de Tarascon.
- Etudes, diagnostics, prise en charge des services existants nécessaires à la création et à la gestion de dispositifs intercommunaux d'amélioration de l'accessibilité des Services Publiques tel que le réseaux « France Service ».

• **Questions diverses,**

- Une demande de subvention sera lancée pour l'achat de matériel informatique, projecteur, écran, micro portable et appareil photo.
- Une étude sera menée auprès de la Poste en prévision de la numérotation (adressage) des maisons du village.
- Le site Internet de la commune devrait être opérationnel le 15 septembre.
- Un particulier souhaite louer le barnum. Celui-ci a pour vocation d'être utilisé pour des manifestations organisées par les associations de la commune, et sous certaines conditions.
- Un administré présent à la séance a souhaité prendre la parole pour faire diverses propositions sur l'aménagement de la commune. Ces propositions bienvenues, seront étudiées ultérieurement.

Fin de la séance 23 heures

La secrétaire
JASPARD Eliane



Le Maire
AYCHET Henri

